

**CIRCULAIRE N°63 / 2022 – 24 novembre 2022**

**OBJET : SANITAIRES DANS LES ÉCOLES : LES DDEN INVITENT À "BRISER  
L'OMERTA" PARU DANS  LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022**

**DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FEDERAUX**

Chères et chers collègues DDEN,

L'enquête lancée par la Fédération des DDEN sur les sanitaires scolaires révèle souvent leur "état de vétusté et d'inconfort" et les "délégués départementaux de l'Éducation nationale" estiment qu'il faut "briser l'omerta", la question étant de l'ordre du tabou. Elle ne fait d'ailleurs pas l'objet de discussions en conseil d'école dans plus de 6 écoles sur dix. Ces équipements sont pourtant nécessaires au bien-être des élèves, à la satisfaction de besoins physiologiques fondamentaux et à leur éducation à la gestion de ces besoins comme aux règles d'hygiène.

Plus de 80 % des 4 149 écoles visitées datent d'avant l'an 2 000, mais seules un quart d'entre elles ont fait l'objet d'une rénovation depuis moins de 20 ans, ce qui explique souvent l'état des sanitaires. Dans plus de la moitié des écoles maternelles (54 %), on compte moins d'une ATSEM par classe. Les sanitaires ne sont pas "facilement accessibles depuis la cour de récréation" dans 20 % des écoles maternelles, près de 30 % des écoles élémentaires. Dans un tiers des écoles maternelles, chaque classe n'a pas son point d'eau, ce qui est aussi le cas dans 40 % des écoles élémentaires. Les enfants des écoles maternelles ne disposent de papier toilette que dans moins de 5 % des écoles (10 % en élémentaire), 7 fois sur 10, les urinoirs ne sont pas équipés de cloisons latérales (maternelle et élémentaire), seules 20 % des écoles maternelles, 30 % des écoles élémentaires ont des cabines basses avec portillon.

Les toilettes sont considérées comme "propres" 7 fois sur 10, mais près d'une fois sur deux, elles ne sont pas toujours correctement chauffées, surtout en maternelle, et près de 6 fois sur 10, elles sont mal ventilées. Les filles ne trouvent de poubelles dans leurs cabines que dans 20 % des écoles élémentaires, les toilettes ne sont aux normes "handicap" que dans 4 écoles sur 10, et le règlement comme le planning de surveillance sont inscrits dans le règlement intérieur des écoles élémentaires moins d'une fois sur trois. D'ailleurs, dans près de 4 écoles sur 10, les toilettes ne sont pas surveillées, il est vrai que dans 20 % des écoles élémentaires, les élèves n'y ont pas accès librement.

Amitiés laïques et fédérales.